Fribourg (Suisse) : Accusé de viol, l'Afghan repart libre. La victime s'était suicidée

07/11/2019 à 15h02

Le siège de la victime présumée d'un viol est resté vide, mercredi, au Tribunal de Fribourg: elle a sauté d'un pont, treize jours après avoir raconté son agression à la police en février 2018.

Il repart libre et ne sera pas expulsé

[…]

Estimant qu'il y avait eu attouchements et fellation non consentis, il l'a condamné pour contrainte sexuelle. Il n'a toutefois pas retenu le viol, considérant que la jeune femme n'avait pas suffisamment manifesté son refus.

Le condamné devra aussi verser 2500 francs pour tort moral à la famille de la victime. **Mais il est reparti libre, ne sera pas expulsé et pourra poursuivre son apprentissage**.

20min.ch

Nos remerciements à **Daniel Brand**